

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES DES PRODUITS PHYTOS **L'UIPP RAPPELLE AUX PROFESSIONNELS QUE PHYTODATA** **EST L'UNIQUE BASE DE DONNÉES RÉFÉRENTE**

Les données relatives aux produits phytopharmaceutiques, en particulier réglementaires, ne cessent d'évoluer. Il est donc indispensable que tous les professionnels du secteur agricole puissent se référer **à une source fiable régulièrement mise à jour, afin de disposer d'une information globale à jour et exacte sur les produits.**

Or aujourd'hui, on voit apparaître de nombreux sites Internet qui proposent aux professionnels des informations incomplètes, non sourcées, voire erronées. Difficile de s'y repérer dans ce contexte.

C'est pourquoi l'UIPP rappelle que [Phytodata](#) répond parfaitement à cette exigence et doit être considérée comme l'unique référence sur le marché.

Créée en 2003 par l'UIPP, le site **Phytodata permet la consultation gratuite des données réglementaires et informatives relatives à tous les produits phytopharmaceutiques.**

Pour chaque spécialité commerciale, il est possible de consulter les éléments suivants :

- Informations générales sur le produit avec lien vers la Fiche de données de sécurité (FDS) téléchargeable ;
- La composition ;
- Les usages, éventuellement les dates de retrait de commercialisation et d'utilisation ;
- Les montants de la Redevance pour Pollution Diffuse (une fois par mois un fichier avec les nouveaux montants est téléchargeable depuis le site) ;
- Le transport ;
- Le stockage ;
- Et les Unités Commerciales et Logistiques.

Ces données sont renseignées par les fournisseurs eux-mêmes, ce qui garantit leur fiabilité. Ceux-ci s'engagent à compléter la base dès qu'une nouvelle spécialité est commercialisée, qu'une information venait à changer ou qu'un changement réglementaire était signalé par les autorités.

Phytodata existe également en version téléchargeable (Basagri) avec un contrat de service qui est commercialisée par CMT-Lexagri.

Service de presse

Julie Chaouat : 01 42 12 28 66 - jchaouat@proteines.fr / Charles Collet : 01 42 12 81 966 - ccollet@proteines.fr

À propos de l'UIPP :

L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 22 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole.

Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Quali'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurable.



Pour nous suivre : www.uipp.org, Twitter : [@UIPPorg](https://twitter.com/UIPPorg)